

# Enseigner la musique aujourd'hui

Élément central de la culture juvénile, comme en témoigne la floraison de casques et écouteurs, la musique est, à l'école, une discipline souvent peu considérée. Auteure récemment d'un ouvrage sur l'enseignement de la musique au collège, Florence Eloy revient pour nous sur le décalage qui existe parfois entre la culture musicale scolaire et les cultures musicales juvéniles. Florence Eloy est sociologue, maîtresse de conférences au département des Sciences de l'éducation de l'Université Paris 8 (équipe CIRCEFT-ESCOL).

**L'US Mag :** *Pourquoi avoir choisi l'enseignement de l'éducation musicale au collège comme objet de recherche ?*

**Florence Eloy :** L'éducation musicale peut sembler à première vue un « petit objet » du fait du faible poids qu'elle occupe dans l'institution scolaire en France. Bien souvent la légitimité des objets de recherche en sciences sociales reste liée à leur degré de prestige, critère pourtant peu pertinent au niveau scientifique. Mais c'est justement compte tenu de cette place marginale de l'éducation musicale, combinée à la très grande porosité de la discipline avec l'univers culturel des adolescents – qui sont une grande majorité, en fin de collège, à écouter de la musique enregistrée quotidiennement, selon les chiffres de l'enquête « L'enfance des loisirs » du ministère de la Culture –, qu'elle permet d'autant plus de réfléchir aux liens entre cultures juvéniles et scolaires. Mon objectif était, à travers cet objet, de saisir les tensions, mais également les emprunts réciproques et les phénomènes d'« importation » qui se jouent entre ces deux cultures.

**L'US Mag :** *Vous évoquez un soutien institutionnel limité pour cet enseignement. Pourquoi ?*

**F. E. :** L'éducation musicale occupe une place réduite dans le curriculum du collège, autant du point de vue du temps qui lui est consacré dans les emplois du temps que du rôle que la discipline peut jouer dans les verdicts scolaires intervenant notamment au moment des décisions d'orientation. Les enseignants rencontrés sur le terrain sont par ailleurs nombreux à évoquer le fait qu'ils doivent batailler pour être reconnus dans leur établissement, ne serait-ce que pour obtenir une salle et un équipement correspondant aux besoins des cours d'éducation musicale. Si leur expérience n'est pas forcément représentative de celle de l'ensemble des professeurs, il semble néanmoins que ces situations particulières ne sont possibles que parce que l'éducation



**« La place marginale de la discipline [...] permet de réfléchir aux liens entre cultures juvéniles et scolaires »**

musicale est considérée, par l'institution, les personnels, les élèves et leurs parents comme une discipline à « bas statut ».

**L'US Mag :** *Qu'entendez-vous par discipline à « bas statut » ?*

**F. E. :** L'éducation musicale est dotée d'une faible légitimité par rapport à d'autres savoirs scolaires relevant des disciplines dites « dominantes » comme le français ou les mathématiques. Certains chercheurs ont orienté leur recherche vers des critères permettant d'éclairer ces hiérarchies au sein des savoirs scolaires. C'est le cas d'un Britannique, Michael Young, qui distingue « savoirs à haut statut » et « savoirs à bas statut ». Les caractéristiques qu'il met en avant pour décrire les savoirs à bas statut font, pour une partie d'entre elles, fortement écho à certaines spécificités de l'éducation musicale. C'est le cas de celles renvoyant à la porosité de ces savoirs à bas statut avec

l'expérience quotidienne des élèves. Comme précisé tout à l'heure, la musique est en effet massivement investie par les adolescents à partir du collège.

**L'US Mag :** *Pourquoi dites-vous que les enseignants d'éducation musicale font face à des injonctions paradoxales ?*

**F. E. :** Dans le cadre des programmes actuels, les enseignants doivent passer par l'expérience musicale quotidienne des élèves mais transmettre un rapport savant à la musique ; faire des choix de contenus éclectiques mais apporter aux élèves une connaissance du « patrimoine musical » et une disposition au « discernement musical ». Ce type d'injonctions paradoxales peut également concerner les autres disciplines, mais elles sont probablement d'autant plus difficiles à gérer du fait de la place dominée de l'éducation musicale au sein des disciplines scolaires et du fort investissement des élèves dans le domaine musical. Cela étant dit, il me semble totalement illusoire

d'appeler de ses vœux un retour à un enseignement basé sur un apprentissage traditionnel de l'histoire de la musique et du solfège, ce qui ne correspondrait en rien aux compétences culturelles socialement valorisées aujourd'hui, aussi bien dans le cadre scolaire et universitaire que dans le monde du travail.

**L'US Mag :** *Vous faites de la musique un « support de la sociabilité juvénile ». Dans le même temps vous montrez que c'est une pratique solitaire. N'est-ce pas paradoxal ?*

**F. E. :** Il ne s'agit d'un paradoxe qu'en apparence, car même dans un contexte domestique et solitaire, l'écoute musicale est bien souvent orientée vers les groupes de pairs à cette période de l'adolescence. Elle constitue un support de sociabilité, aussi bien à travers les conversations auxquelles elle est liée que via les échanges de contenus musicaux entre pairs. C'est l'idée de la « culture de la chambre »

développée par Hervé Glevarec, mettant en exergue le fait que ce lieu domestique est devenu central dans les loisirs adolescents, mais aussi dans les relations entre pairs, notamment à travers les réseaux sociaux.

**L'US Mag :** *Vous montrez que les filles développent des pratiques d'écoute musicale plus importantes que les garçons.*

*Comment l'expliquer ?*

**F. E. :** Les filles développent des pratiques d'écoute plus précoces et plus intenses que les garçons au moment de l'adolescence. Ainsi, en fin de primaire, elles sont 46 % à écouter de la musique quotidiennement contre 28 % des garçons. Au lycée, ce déséquilibre entre filles et garçons disparaît. Cette précocité des filles en matière d'écoute de musique peut être mise en lien avec les différences de socialisation selon le genre. Les filles sont davantage encouragées à l'expression de soi, celle-ci se basant notamment sur la culture de l'entretien du corps, de l'apparence, de l'échange relationnel.

**L'US Mag :** *Vous écrivez que « l'objectif majeur de l'enseignement de la musique consiste à redresser une pratique plutôt qu'à l'encourager ou à empêcher son déclin ». Pouvez-vous expliquer ?*

**F. E. :** Dans un contexte d'un fort investissement des adolescents dans le domaine musical, il ne s'agit pas d'encourager une pratique, comme dans le cas des arts plastiques, ou d'empêcher son déclin, comme pour la lecture, mais de modifier les habitudes d'écoute développées par les élèves hors de l'école. Celles-ci sont souvent distantes des canons de la légitimité scolaire et culturelle. L'objectif est donc de les orienter vers des schèmes de perception et d'appréciation de la musique plus savants. Dans les programmes actuels, cela consiste à fournir aux élèves des outils, un « savoir-écouter » pour aborder tous genres musicaux, tout en

sachant distinguer, parmi ces derniers, les morceaux « de qualité » du point de vue de l'institution scolaire – à savoir des contenus dont la forme est jugée « riche » et « intéressante » – de ceux qui présentent moins d'intérêt, toujours de ce même point de vue. On peut

### « L'éducation musicale met en exergue les défis que l'école doit relever dans nombre de disciplines »

ici faire un parallèle avec la description que fait un anthropologue, Jack Goody, de l'impact de l'écrit au niveau cognitif, en parlant de « domestication de la pensée sauvage ». L'écrit modifie en profondeur les « modes de pensée » des sociétés alphabétisées. De la même manière, on peut dire que l'éducation musicale vise à « domestiquer » les pratiques d'écoute juvénile, dans la mesure où l'empreinte de l'enseignement scolaire de la musique est destinée à façonner les habitudes des élèves dans mais aussi en dehors de l'école.

**L'US Mag :** *Les enseignants parviennent-ils à s'appuyer sur les pratiques musicales des jeunes ?*

**F. E. :** Il n'est pas aisé de déterminer précisément quelles sont les préférences et les pratiques musicales des élèves. D'une part, celles-ci sont variables d'un établissement et d'une classe à l'autre, mais aussi au sein d'une classe, et les enseignants soulignent très fréquemment qu'il est très difficile de « contenter tout le monde » quand on veut s'appuyer sur les suggestions des élèves pour bâtir une séquence de cours. D'autre part, il y a bien souvent des écarts entre ce que les enseignants perçoivent comme attractif aux yeux des élèves, et les pratiques d'écoute musicale réelles de ces derniers. Beaucoup de professeurs de musique rencontrés s'appuient ainsi sur des artistes de slam comme Abd al Malik, estimant qu'il s'agit de phénomènes intergénérationnels susceptibles de réunir leurs points d'intérêt et ceux des élèves. Or, quand je les ai interrogés, ceux-ci affirmaient très mal connaître ces artistes et ne pas forcément apprécier leur musique.

**L'US Mag :** *Pourquoi y a-t-il « un risque de renforcement des malentendus sociocognitifs » dont peuvent pâtir les élèves en difficulté ?*

**F. E. :** Le fait de mobiliser des répertoires familiers des élèves peut contribuer à brouiller involontairement les enjeux

cognitifs en jeu dans la discipline si les objectifs ne sont pas suffisamment explicites. Un des risques de cette démarche est que les élèves ne comprennent pas que le cours de musique vise à leur transmettre une autre manière d'écouter la musique que celle qu'ils peuvent mettre en œuvre dans leurs pratiques extrascolaires. Cette opacité des objectifs cognitifs en jeu dans les activités et exercices scolaires pour certains élèves les plus éloignés, de par leur socialisation familiale, de ce type de démarches intellectuelles, a été qualifiée par les chercheurs de l'équipe Escol de « malentendu sociocognitif ». C'est d'autant plus un défi qu'au vu des établissements enquêtés, c'est dans les collèges à recrutement populaire que ce type de démarche pédagogique est le plus fréquemment mis en œuvre, dans le but d'intéresser les élèves et de favoriser leur participation aux activités. Cela peut donc participer à la construction des inégalités sociales face à l'école en enfermant les élèves en difficulté dans des rapports au savoir et à l'école préjudiciable aux apprentissages (le risque étant que ces élèves aient encore plus de difficulté à comprendre ce qui est attendu d'eux à l'école), même si cela ne remet pas pour autant en cause la pertinence du choix de travailler sur des objets familiers des élèves. Ainsi, le cas de l'éducation musicale met en exergue les défis que l'école doit relever dans nombre de disciplines : permettre de développer un regard d'étude, savant, sur le monde, différent de celui qu'on porte ordinairement. ■

Entretien réalisé par Nicolas Sueur



## BIBLIOGRAPHIE

- ▶ *La musique à l'école, une partition ardue, dossiers d'Alternatives Économiques, hors-série n° 5 : « La musique fait sa révolution ».*
- ▶ *Enseigner la musique au collège. Cultures juvéniles et culture scolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.
- ▶ *Esthétisation du populaire, popularisation du savant : les stratégies d'utilisation de la culture juvénile dans le cadre des cours d'éducation musicale au collège*, in Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir.), Actes du colloque « Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales », Paris, 2010, [www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/?id\\_page=colloque&lang=fr](http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/?id_page=colloque&lang=fr).